

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE BP 2024 BUDGET ANNEXE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le 14 décembre 2018, l'Assemblée Plénière a décidé de créer un budget annexe "Énergies Renouvelables" pour permettre à la collectivité de vendre l'énergie des centrales photovoltaïques en projet sur son patrimoine immobilier. Il vous est proposé aujourd'hui d'approuver ce budget annexe primitif "Énergies Renouvelables" appliquant la nomenclature M4 avec autonomie financière pour l'exercice 2024.

Ce budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **19 043,43 €** en section d'investissement et à hauteur de **14 423,43 €** en section d'exploitation. Les principaux éléments qui le composent sont les suivants :

INVESTISSEMENT : 19 043,43 € en dépenses et en recettes

Le montant prévisionnel des dépenses d'investissement s'élève à **19 043,43 €**, dont **4 144,10 €** pour les frais d'études et de missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (chapitre 20) et **6 000 €** pour la poursuite de travaux divers (chapitre 21). Le remboursement du capital de l'emprunt souscrit en 2019 nécessite l'inscription de **2 700 €** de crédits (chapitre 16). Nous retrouvons également **4 100 €** de crédits au chapitre 041 pour permettre l'intégration patrimoniale des frais d'études réalisées sur les exercices précédents (opérations d'ordre). Enfin, la reprise du résultat de l'exercice N-1 en section d'investissement (négatif) se traduit par une dépense au compte 001, pour un montant de **2 099,33 €**.

Dépenses d'investissement	BP 2024
16 : Emprunts et dettes assimilées	2 700,00 €
20 : Immobilisations incorporelles	4 144,10 €
21 : Immobilisations corporelles	6 000,00 €
Sous total dépenses réelles	12 844,10 €
041 : opérations patrimoniales (ordre)	4 100,00 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 099,33 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	19 043,43 €

Les recettes de la section d'investissement proviendront des amortissements (**2 800 €**, opérations d'ordre au chapitre 040), des écritures d'intégration patrimoniale (**4 100 €**, opérations d'ordre également au chapitre 041), de l'affectation d'une partie de l'excédent cumulé de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour couvrir le solde d'exécution négatif de cette dernière au 31/12/2023 (**2 100 €** sont ainsi affectés via l'émission d'un titre de recette au compte 1068) et enfin du virement de la section d'exploitation (**10 043,43 €**, chapitre 021).

Recettes d'Investissement	BP 2024
1068 : autres réserves	2 100,00 €
Sous total recettes réelles	2 100,00 €
040 : Opérations d'ordre (amortissements)	2 800,00 €
041 : opérations patrimoniales (ordre)	4 100,00 €
021 : virement de la section d'exploitation	10 043,43 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 043,43 €

EXPLOITATION : 14 423,43 € en dépenses et en recettes

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement s'élève à **14 423,43 €**, correspondant aux frais de maintenance des installations (**1 000 €**, chapitre 011), à la taxe d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE, **300 €**, chapitre 011), à la dotation aux amortissements (**2 800 €**, chapitre 042), aux charges financières de l'emprunt souscrit en 2019 (**280 €**, chapitre 66) et enfin au virement à la section d'investissement (**10 043,43 €**, chapitre 023).

Dépenses d'Exploitation	BP 2024
011 : charges à caractère général	1 300,00 €
66 : charges financières	280,00 €
Sous total dépenses réelles	1 580,00 €
042 : opérations d'ordre (amortissements)	2 800,00 €
023 : virement à la section d'investissement	10 043,43 €
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	14 423,43 €

Les recettes proviendront de la vente d'électricité des centrales installées sur les toitures de la grange de l'Étang des Landes et du centre d'exploitation de Royère-de-Vassivière (**3 500 €** estimés, chapitre 70), ainsi que de la reprise du résultat de l'exercice N-1 au compte 002 (**10 923,43 €**).

Recettes d'Exploitation	BP 2024
70 : ventes de produits fabriqués, prestations de services	3 500,00 €
Sous total recettes réelles	3 500,00 €
002 : Résultat d'exploitation reporté	10 923,43 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	14 423,43 €